



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
Besançon, le 9 janvier 2008

Jacques GROSPERRIN

*Député du Doubs
Conseiller général du canton
de Besançon Est*



Monsieur Bernard THIERY
**Directeur régional de la SNCF Bourgogne –
Franche-Comté**
6 cour de la Gare
21000 DIJON

Monsieur le Directeur,

J'ai été interpellé récemment par les membres d'une association de quartier à propos de nuisances provoquées par les machines du dépôt SNCF situé dans leur secteur de résidence.

Plusieurs raisons ont été données à cette association pour justifier les fumées et la pollution sonores : pratique de tests, autoproduction d'électricité ou encore préchauffe des moteurs en cas de températures négatives.

Le collectif estime que ces usages sont exagérés au vu des longues périodes pendant lesquelles ces pratiques ont lieu.

Auriez-vous l'amabilité de porter à ma connaissance l'état de la situation à ce jour ainsi que les solutions qui seraient envisageables pour limiter les désagréments subis par les riverains du dépôt en question.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement

Jacques GROSPERRIN

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS CEDEX 07 SP
Tél. 01 40 63 17 70
Fax : 01 40 63 17 72
jgrosperin@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire
9, rue Edouard Droz
25000 BESANCON
Tél. 03 81 51 98 88
Fax : 03 81 52 13 07
jacques@grosperin.net